

PROCES VERBAL DE DISCUSSIONS
ENTRE
L'EQUIPE JAPONAISE D'EVALUATION ET
LES AUTORITES COMPETENTES DU GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU NIGER
DANS LE CADRE DE
LA COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR
LE PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA GESTION
DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
A TRAVERS LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE
« ECOLE POUR TOUS » PHASE II

L'Equipe Japonaise d'Evaluation (ci-après désignée « l'Equipe ») mise en place par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « JICA ») et conduite par M. Kazuhiro Tambara, a séjourné en République du Niger du 10 novembre au 22 novembre 2011 en vue de procéder à l'évaluation finale du Projet d' « Appui à l'Amélioration de la Gestion des Etablissements Scolaires à travers la Participation Communautaire (Ecole Pour Tous) Phase II » (ci-après désigné « le Projet »). L'Equipe a aussi eu des discussions avec les autorités compétentes de la République du Niger, (ci-après désignée « la Partie Nigérienne » en vue de la préparation de la future coopération, qui s'appuiera sur les résultats du Projet.

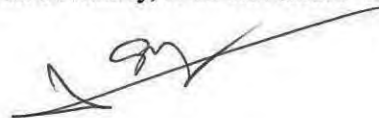
Au terme des discussions, les deux parties ont convenu du contenu du document ci-joint.

Ce Procès-Verbal des Discussions a été préparé en Français et en Anglais, étant entendu que chaque version est authentique. En cas de divergence dans la traduction originale, le texte de départ dans l'une ou les deux langues peut être modifié en cas de besoin et cela après une concertation entre les deux parties.

Fait à Niamey, le 22 novembre 2011



M. Kazuhiro Tambara
Chef de mission,
L'Equipe Japonaise
Agence Japonaise de Coopération
Internationale,
Japon



M. BARMOU SALIFOU
Secrétaire Général
Ministère de l'Education Nationale, de
l'Alphabétisation et de la Promotion des
Langues Nationales
République du Niger

DOCUMENTS EN ANNEXE

TABLE DES MATIERES

1. Contexte	3
2. Objectifs de l'Equipe	4
3. Liste de présence.....	4
4. Réalisations du Projet	5
4.1 Méthodologie de l'Evaluation.....	5
4.2 Cadre Logique du Projet. (PDM).....	6
4.3. Résultats de l'évaluation	6
4.4. Recommandations	7
5. Stratégie pour la coopération future entre les autorités nigériennes et la JICA.....	9
5.1 Concept de base et principales stratégies	9
5.2. Cadre du Projet.....	11
5.3 Mesures à prendre par la JICA.....	13
5.4 Mesures à prendre par la Partie Nigérienne	13
5.5 Organisation de la mise en œuvre du Projet.....	16
5.6 Cadre Logique du Projet (PDM)	16
5.7 Plan d'Opération (PO).....	17
5.8 Questions pendantes.....	17

ANNEXE 1. Cadre Logique du Projet

ANNEXE 2. Inputs du Projet

2.1 Liste d'Experts Japonais

2.2 Liste des principaux Equipements et Machines fournis par la JICA

2.3 Liste des Homologues formés au Japon

2.4 Liste des Homologues Nigériens

2.5 Liste des terrains, bâtiments et Aménagements

ANNEXE 3. Plan d'Opération

ANNEXE 4. Grille d'Evaluation

4.1 Réalisation du Projet

4.2 Processus de mise en œuvre du Projet

4.3 Evaluation par les cinq critères

ANNEXE I. Cadre Logique du Projet (PDM)

ANNEXE II. Plan d'Opération

Liste des Abréviations et Sigles

AFD	Agence Française de Développement
APP	Activités Pratiques Productives
CMC	Comité Mixte de Coordination (JCC)
COGES	Comité de Gestion des Établissements Scolaires
C/P	Counterpart (Homologue)
CP/COGES	Cellule de Promotion des COGES
DAC	Development Assistance Committee (Comité d'Assistance au Développement)
DEP	Direction des Études et de la Programmation
DGFC	Direction Générale de la Formation et des Curricula
DGS	Direction Générale de la Scolarisation
DREN/A/PLN	Direction Régionale de l'Éducation Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
EPT	Ecole Pour Tous
FCC	Fédération Communale des COGES
JICA	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
JOCV	Japan Overseas Cooperation Volunteer (Volontaires Japonais de la Coopération)
MEN/A/PLN	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
M/M	Minutes of Meetings (Procès Verbal des Discussions)
ONEN	Organisation Nigérienne des Educateurs Novateurs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OR	Observateur Relais
PDDE	Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PDM	Project Design Matrix (Cadre Logique du Projet)
PF	Point Focal
PO	Plan d'Opération
RCT	Randomized Controlled Trial (Test Aléatoire contrôlé)
R/D	Record of Discussions (Compte Rendu des Discussions)
SG	Secrétaire Général
UNICEF	Fonds des Nations Unis pour l'Enfance
WB	Banque Mondiale (BM)

1. Contexte

Le Niger est un pays enclavé dont l'économie est dominée par les activités agricoles. Le Niger était classé 167 pays sur 169 selon l'Indice de Développement Humain du PNUD en 2010. Les indicateurs sociaux sont très bas, avec un taux net de scolarisation primaire de 54% (2009) et un taux d'achèvement au primaire de 40% (2009). Conscient de l'importance de l'éducation, le Gouvernement du Niger a élaboré et lancé un programme décennal pour le secteur de l'éducation (PDDE, Programme Décennal de Développement de l'Education 2003-2013) pour l'atteinte de l'Education Primaire Universelle de Qualité. Une des stratégies du PDDE pour accélérer les résultats scolaires est de promouvoir la gestion décentralisée de l'Education dans laquelle la dévolution de l'autorité de gestion des écoles aux COGES (Comité de Gestion des Etablissements Scolaires) est encouragée.

Pour accompagner le Gouvernement du Niger, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a initié « le Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gestion des Etablissements Scolaires à Travers la Participation Communautaire (Ecole Pour Tous) » en 2004, et la 2^{ème} phase du projet prendra en principe fin en Janvier 2012. Le projet a contribué à mettre en place un modèle fonctionnel de Gestion des Etablissements Scolaires SBM (School Based Management) pour améliorer l'environnement d'apprentissage, la participation communautaire et l'apprentissage des élèves. Le modèle a été adopté officiellement par le Gouvernement du Niger et a été vulgarisé dans tous le pays couvrant environ 9.000 écoles. En 2010, environ six (6) mois avant la période initiale de la fin du projet, la JICA a envoyé une Equipe en République du Niger afin d'évaluer les réalisations du Projet. Cette évaluation a été menée conjointement par l'Equipe et les Autorités Compétentes du Niger. Sur la base des recommandations de l'évaluation et pour une meilleure transition de changement politique positif au Niger, le Projet a été prolongé pour une période de un an et demi jusqu'en janvier 2012.

Entre temps, les autorités nigériennes ont soumis une requête auprès du Gouvernement du Japon en vue de continuer son appui dans l'amélioration du suivi des COGES et si possible une subvention aux COGES. Faisant partie de l'étude de faisabilité sur une éventuelle aide dans ce domaine, JICA envisage une revue des résultats du Projet, une situation globale du secteur éducatif nigérien, et les programmes et politiques des autorités nigériennes pour le développement de l'éducation au Niger.

2. Objectifs de l'Equipe

Les objectifs de l'équipe sont les suivants:

- (1) Faire la revue et évaluer les contributions, activités et réalisations du Projet;
- (2) Clarifier les problèmes et les questions à aborder en vue d'une mise en œuvre réussie du Projet pour la période restante;
- (3) Tirer les leçons et faire des recommandations pour une mise en œuvre durable des activités après le Projet
- (4) Faire la revue de la situation globale du secteur éducatif au Niger
- (5) Passer en revue et confirmer les programmes et politiques des autorités nigériennes en matière de développement de l'éducation ; et
- (6) Discuter du concept de base d'une future coopération

3. Liste de présence

Les discussions entre la Partie Nigérienne et l'Equipe ont eu lieu à Niamey du 10 au 22 novembre 2011. Les principaux participants sont inscrits sur la liste ci-dessous

(1) Partie Nigérienne

Nom	Titre
Mme Ali Mariama Elhadj Ibrahim	Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
M. Barmou Salifou	Secrétaire Général, MEN/A/PLN Coordonnateur National du Projet
M. Kalilou Tahirou	Secrétaire Général Adjoint, MEN/A/PLN
M. Moumouni Moussa	Directeur Général de la Scolarisation, MEN/A/PLN
M. Boubacar Sidikou Gado	Directeur Général de la Formation et des Curricula, MEN/A/PLN
M. Abdoulaye Souley	Directeur des Etudes et Programmation PI

(2)Partie Japonaise

Equipe JICA

Nom	Titre
-----	-------

M. Kazuhiro Tambara	Directeur, Division Education de Base II, Direction du Développement Humain, JICA
Mme Haruko KAMEI	Conseillère, Division Education de Base II, Direction du Développement Humain
M. Eji KOZUKA	Chercheur Associé de la JICA
Mme Yasuyo HASEGAWA	Consultante

(3) Bureau JICA Niger

Nom	Titre
M. Hama ABDOULAYE	Assistant à la coordination des Projets et Programmes

(4) Equipe du Projet

Nom	Titre
M. Masahiro HARA	Conseiller en Chef/Conseiller en Education
Mme Akiko KAGEYAMA	Coordinatrice/Suivi COGES
M. IBO ISSA	Coordinateur Principal

4. Réalisations du Projet

Le Projet avait été évalué en février 2010 environ six (6) mois avant la fin du Projet (Juillet 2010). La présente évaluation a été exécutée sur la base de la même Grille d'Evaluation préparée pour l'évaluation finale, mais elle a été mise à jour et modifiée suite aux résultats de la présente évaluation. La grille d'évaluation est jointe en ANNEXE 4.

Il faut noter que les noms des Directions, Divisions et autres organes du MEN/A/PLN pourraient ne pas figurer dans la présente Grille d'Evaluation à cause de la restructuration qui est encore dans une phase transitoire au moment de l'évaluation.

4.1 Méthodologie de l'Evaluation

L'évaluation du Projet est destinée à vérifier les aspects suivants sur la base de la seconde version du Cadre Logique (PDM) et du Plan Opérationnel. Les aspects suivants ont été examinés :

- 1) les résultats atteints par le Projet sur la base des indicateurs du Cadre Logique (PDM)
- 2) Le processus de mise en œuvre
- 3) Les cinq critères d'évaluation

Définitions des critères ainsi qu'il suit :

Pertinence	La pertinence du plan du Projet a été passée en revue en termes de validité du but du Projet et de l'objectif global relativement à la politique de développement du gouvernement du Niger, la politique d'aide du gouvernement du Japon, les besoins des bénéficiaires, ainsi que la cohérence logique du plan de Projet.
------------	--

Efficacité	L'efficacité a été évaluée en déterminant jusqu'à quel degré l'objectif du Projet avait été atteint et en clarifiant la relation entre le but et les résultats.
Efficiences	L'efficience de la mise en œuvre du Projet a été analysée en mettant l'accent sur la relation entre les résultats et les ressources en termes de synchronisation, qualité et quantité des contributions.
Impact	L'impact du Projet a été évalué sur la base des influences à la fois positives et négatives du Projet.
Durabilité	La durabilité du Projet a été évaluée aux plans politique, institutionnel, financier et technique en examinant le degré auquel les résultats atteints par le Projet seraient pérennisés ou généralisés après la période du Projet.

Des conclusions ont été tirées des résultats de l'étude et des recommandations ont été faites par l'Equipe.

4.2 Cadre Logique du Projet. (PDM)

Le Cadre Logique original a été approuvé en Mai 2007. La seconde version du PDM (voir annexe 1) a été préparée sur la base de la Revue à mi-parcours en Février 2009 afin de s'accorder sur les indicateurs détaillés. La seconde version du Cadre Logique (PDM) a été approuvée par le Comité Mixte de Coordination (CMC) en novembre 2009. L'évaluation a été faite sur la base de la seconde version du PDM. La même grille d'évaluation pour l'évaluation finale de février 2010 a été approuvée pour être mise à jour au cours de la présente évaluation.

4.3. Résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation des cinq critères sont résumés ci-dessous. Pour les détails, voir Annexe 4,

Critère	Résultats d'Evaluation	Description
Pertinence	Très élevée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le but du Projet "mettre en place des COGES fonctionnels à l'échelle nationale" qui correspondent aux besoins des enfants et de la communauté pour une meilleure gestion de l'école sur la base des besoins locaux (+) ➤ Les COGES sont une priorité du PDDE (+) ➤ Un paquet minimum est une stratégie faisable pour l'expansion des COGES à toutes les Régions du Niger (+)
Efficacité	élevé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tous les indicateurs pour mesurer le but du Projet ont été atteints (+) ➤ Renforcement des capacités des acteurs aux COGES, la

		<p>mise en place d'un système de suivi des COGES et la mise au point d'activités modèles pour l'amélioration de l'éducation, ont contribué à renforcer la fonctionnalité des COGES (+)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A cause de la pauvreté du pays, la contribution que la communauté peut offrir est limitée.(-)
Efficiéce	Très élevée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La plupart des activités planifiées ont été exécutées de manière réussie et des résultats ont été produits (+) ➤ Les efforts pour réduire les coûts de formation en diminuant la durée et l'élément sont ressortis dans le Projet (-)
Impact	Très élevé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Selon les statistiques nationales sur l'Education de Base, les indicateurs du But Global ont été améliorés depuis le démarrage de la Phase I du Projet en 2004 (+) ➤ L'approche forum a impacté positivement la promotion de la scolarisation de la jeune fille et la qualité de l'éducation. (+) ➤ Le Projet a appuyé la promotion de la gestion communautaire de l'école au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso (+)
Durabilité	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le renforcement de la gestion communautaire de l'école fait partie de la décentralisation stipulée dans le PDDE (+) ➤ Le modèle de COGES fonctionnel et le modèle FCC adoptés comme modèles officiels à l'atelier national et des arrêtés ministériels ont été publiés (+) ➤ Les agents de la CP/COGES n'ont pas été pleinement impliqués dans les activités du Projet (-) ➤ Les expériences du Projet n'étaient pas accumulées au niveau central. (-) ➤ Avec les fonds de contrepartie versés pour le carburant des agents des COGES, le suivi des activités a été bien exécuté. Toutefois, cela pose la question de la pérennisation financière du suivi (-)

Grâce aux efforts des Parties Nigérienne et Japonaise, la mise en œuvre du Projet a été un succès. Pendant la période d'extension du Projet, le Projet a mis tous les efforts possibles pour mettre en place un système durable de suivi des COGES. Le Projet est conforme à la politique éducative du Gouvernement nigérien et répond aux besoins des populations. Le Projet a déjà atteint le But du Projet et a contribué à améliorer l'environnement scolaire nigérien.

Malgré tous les efforts que le Projet a réalisés, il y a encore des faiblesses dans la pérennisation du système organisationnel/institutionnel et les aspects financiers. Une plus forte implication du Gouvernement Nigérien de niveau central pourrait renforcer la durabilité de ce que le Projet a réalisé.

4.4. Recommandations

Les recommandations à l'issue des résultats de l'évaluation sont comme suit : Ces points doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la future coopération.

(1) Mise en place d'un système de suivi et d'appui durable aux COGES ;

Le Projet a réussi à mettre en place un modèle efficace de suivi, d'appui et d'accompagnement des COGES en généralisant les FCC fonctionnelles et en instaurant des réunions périodiques et systématiques entre les principaux acteurs à différents niveaux, afin de pérenniser le suivi des COGES. Il est fortement recommandé au Ministère d'institutionnaliser ce système de suivi. Il est aussi recommandé de renforcer le dispositif institutionnel de la politique des COGES et sa mise en œuvre, avec une affectation d'un minimum de ressources financières pour pérenniser le système.

(2) Implication des écoles du cycle de Base 2

Dans l'élaboration du prochain programme sectoriel (2012-2020), le Gouvernement a pris l'initiative de rendre le développement de l'éducation plus complet en intégrant les cycles de Base 1 et Base 2. Le dispositif institutionnel a été aussi restructuré de manière à combiner les deux cycles. Sur la base des expériences du cycle de Base I jusque-là, il est faisable et recommandé que le Projet appuie l'introduction des COGES dans le cycle de Base 2 pour rendre les COGES et leur système de suivi fonctionnels

(3) Davantage de renforcement de capacité dans la gestion des ressources.

Le modèle de COGES fonctionnels développés par le Projet au cours des Phase I et Phase II a été mis en place et élargi à tout le pays et a contribué de manière significative à l'amélioration de l'éducation au Niger à travers des activités initiées par les COGES avec des ressources mobilisées par les communautés. A cause de l'insuffisance des ressources matérielles et financières des communautés, toutefois, l'introduction de ressources externes doit être prise en compte à l'avenir. Des formations pour renforcer davantage les compétences en planification et en gestion des ressources sont requises. Il existe une grande possibilité que les COGES puissent améliorer l'affectation et la gestion des ressources au niveau de l'école avec redevabilité et transparence, alors que la gestion inefficente des ressources du système éducatif est souvent identifiée comme un défi à relever.

(4) Renforcement des relations entre les FCC, les autorités communales et l'administration scolaire déconcentrée

Depuis l'installation du nouveau gouvernement, la décentralisation de l'administration a fait des progrès. Les nouveaux Maires des Communes ont été élus et le processus se poursuit aux autres niveaux. Dans la perspective du développement régional de l'éducation et de la décentralisation, il est souhaitable que les FCC, les Communes et l'administration scolaire déconcentrée collaborent ensemble pour des réformes régionales de l'éducation. Bien que les relations entre les FCC et les Communes aient été clarifiées par un décret de 2008, le partenariat varie d'une

Région à une autre ou d'une Commune à l'autre. A partir de maintenant, il est recommandé de renforcer le partenariat et créer une synergie entre les trois afin que le plan d'actions des FCC et les Plans de Développement Communautaire (PDC) soient consistants.

(5) Evaluation quantitative des approches

Pour prouver scientifiquement l'efficacité de l'intervention, il est important d'avoir une évaluation quantitative. Le Projet n'a aucune évaluation structurée à un niveau initial, ce qui a entraîné des contraintes dans l'application de l'évaluation quantitative du Projet au cours de sa mise en œuvre. Il est recommandé que les activités du Projet soient conçues de manière à appliquer une évaluation quantitative avant le démarrage de l'intervention lorsqu'une nouvelle approche est introduite et s'avère efficace.

Pour une planification et une mise en œuvre efficaces des interventions du Gouvernement dans le secteur éducatif, il est important que le MEN/A/PLN puisse avoir une bonne compréhension et une bonne capacité pour faciliter le futur processus d'évaluation.

5. Stratégie pour la coopération future entre les autorités nigériennes et la JICA

5.1 Concept de base et principales stratégies

Sur la base d'une requête du Gouvernement du Niger, et aussi les résultats et recommandations du Projet, les autorités nigériennes et la JICA ont échangé sur l'ébauche du futur projet et sont tombées d'accord sur le concept de base tel qu'il suit :

(1) Une meilleure gestion des ressources de l'école par les COGES pour le développement du système éducatif.

Le Rapport d'Etat du Système Educatif Nigérien de 2010, qui a fait des efforts pour analyser les goulots d'étranglement du système éducatif nigérien en prélude au futur programme sectoriel, a identifié que l'inefficacité de l'allocation et de la gestion des ressources est un des défis à relever. Le coût unitaire de l'éducation est très élevé au Niger bien que les écoles souffrent de l'inadéquation des services rendus. Le fait que l'école primaire, le collège et le Lycée ont tous des niveaux bas de dépenses opérationnelles qui représentent moins de 7% des dépenses actuelles dans le secteur de l'éducation indique la rareté des ressources pour améliorer les services éducatifs au niveau de l'école. Pour apporter des changements positifs au niveau de l'école et partant au niveau des élèves, le montant des ressources dépensées pour chaque école doit être augmenté. Il y a de grandes possibilités que les COGES dont les capacités sont renforcées jouent un rôle dans la meilleure gestion des ressources avec une redevabilité et une transparence accrues. Ainsi, le futur projet donne des ressources supplémentaires aux COGES

pour mettre en œuvre les plans d'actions de l'école pour l'amélioration de la qualité de l'éducation avec un renforcement des capacités dans la gestion des ressources.

(2) La mise en place d'un mécanisme de suivi fonctionnel des COGES à l'échelle nationale

Le modèle de COGES fonctionnel développé par le Projet au cours des Phase I et Phase 2 a été mis en place et généralisé dans tout le pays actuellement. Pour pérenniser les activités des COGES, il est important que ce mécanisme de suivi des COGES soit mis en place et que le MEN/A/PLN au niveau central gère et contrôle l'ensemble des activités des COGES. A cet égard, le renforcement institutionnel de la structure en charge de la politique des COGES et sa mise en œuvre au niveau central est fortement recommandé. Aussi, l'importance du renforcement des capacités du niveau central est à encourager vivement. En plus, le MEN/A/PLN prend la responsabilité d'affecter les ressources nécessaires pour assurer la pérennisation du système de COGES après le Projet.

(3) Conformité au Programme Sectoriel de la Partie Nigérienne

Le Gouvernement du Niger est en train d'élaborer un prochain programme sectoriel (2012-2020). Pour appuyer les efforts du Gouvernement pour son développement éducatif, il est important que le futur Projet s'inscrive dans le cadre du Programme Sectoriel. Le prochain Projet sera conçu de manière à contribuer au Programme Sectoriel. Ainsi, il va accompagner le processus du Programme Sectoriel, dans la planification, la mise en œuvre et le rapportage des activités.

(4) Extension aux écoles du cycle de Base 2

Considérant que le Gouvernement a pris l'initiative de faire de la promotion de l'éducation de manière complète en intégrant les cycles de Base I et de Base 2 et que le Projet appuiera à rendre fonctionnels les COGES du cycle de Base 2 et leur système de suivi en s'appuyant sur l'expérience du niveau primaire.

(5) Une évaluation quantitative des interventions expérimentales

Sur la base de la recommandation qui veut que le Projet soit conçu de manière à appliquer l'évaluation quantitative avant le démarrage de l'intervention, le cadre de l'évaluation du futur projet est décrit ci-dessous.

a. Concept de l'évaluation d'impact et le test aléatoire contrôlé

L'évaluation de l'impact est une méthodologie d'évaluation rigoureuse et crédible, qui peut renseigner les décideurs si un programme particulier a atteint les résultats projetés.

Si un nouveau modèle ou une nouvelle intervention est introduite, et qu'on envisage de le mettre à échelle à l'avenir, il est fortement recommandé que l'évaluation d'impact éventuelle soit menée pour tester l'efficacité de la nouvelle approche

Parmi les plusieurs méthodologies de l'évaluation de l'impact, le test aléatoire contrôlé (RCT-Randomized Controlled Trial) est considéré comme le plus rigoureux et le plus exact. Dans le RCT, ceux qui reçoivent le programme et ceux qui ne le reçoivent pas sont soumis au test aléatoire comme à la loterie. Le premier est appelé "groupe du traitement" et le dernier est appelé le "groupe témoin" et leurs résultats sont comparés après une période d'intervention.

b. RCT pour le futur Projet en travaillant avec MEN/A/PLN

Le futur Projet introduira des ressources supplémentaires au profit des COGES pour mettre en œuvre un programme d'amélioration de la qualité de l'éducation avec un renforcement de capacité en gestion des ressources. Pour mesurer l'efficacité de ces nouvelles mesures sur les résultats de l'éducation, il est recommandé d'utiliser le RCT.

Pendant le processus de l'évaluation d'impact, la DEP et Direction des Statistiques du MEN/A/PLN doivent être impliquées et acquérir la capacité pour faciliter un tel processus d'évaluation.

c. Calendrier provisoire

Le calendrier provisoire pour l'Evaluation d'Impact est comme ci-dessous;

2012	Mai	Début de préparation
	Oct.	Collecte des données (enquête de base) Démarrage 1ere année d'intervention
2013	Oct.	Collecte des données Démarrage 2eme année d'intervention
	Avril	Analyse de l'impact
2014	Oct.	Collecte des données Démarrage 3ème année d'intervention
	Avril	Analyse de l'impact
2015	Oct.	Collecte de donnée
	Avril	Analyse de l'impact
2016	Avril	Analyse de l'impact

5.2. Cadre du Projet

(1) Titre du Projet

« Ecole Pour Tous ;Projet d'Appui au Développement de l'Education à travers la participation communautaire. »

(2) Portée du Projet

La zone d'intervention du Projet couvre toutes les Régions. La cible du Projet est l'ensemble des écoles de tous les niveaux du cycle de Base 1 et 2.

Le Projet appuiera l'initiative du MENA/PLN à mettre en place un mécanisme fonctionnel et durable de suivi des COGES sur l'ensemble du pays et renforcer le rôle des COGES pour une meilleure gestion des ressources des écoles

(3) Objectif Global du Projet

La qualité et l'accès de l'éducation de base sont améliorés par la gestion de l'école à travers la participation communautaire

(4) But du Projet

Les attributions et les capacités des COGES sont renforcées afin de contribuer au développement de l'éducation au Niger.

(5) Période de la coopération

Quatre (4) ans à partir du lancement du Projet (provisoirement d'avril 2012 à Mars 2016)

(6) Résultats

Résultat 1 : un système pour appuyer les COGES fonctionnels pour le développement de l'éducation au Niger est mis en place.

Résultat 2 : Les rôles et attributions des COGES dans la gestion scolaire sont renforcés pour une meilleure gestion des ressources dans la Zone d'Intervention.

Résultat 3 : Des stratégies pour renforcer les attributions des COGES dans un système éducatif décentralisé sont développées et mises en œuvre.

(7) Activités

Résultat 1 : un système pour appuyer les COGES fonctionnels pour le développement de l'éducation au Niger est mis en place.

1.1 Appuyer l'organisation de Fora Régionaux

1.2 Appuyer le développement d'un paquet minimum d'activités pour l'amélioration de la qualité de l'éducation.

1.3 Appuyer l'organisation de réunions et de suivi des activités du COGES par les niveaux central, régional et départemental.

1.4 Evaluer le système de suivi des COGES.

1.5 Appuyer l'organisation d'un atelier national pour valider le système de suivi des COGES.

1.6 Appuyer la mise en place des COGES fonctionnels et leur système de suivi au niveau du cycle de Base 2.

1.7 Appuyer l'introduction du Module des COGES dans la formation initiale des enseignants

Résultat 2 : Les rôles et attributions des COGES dans la gestion scolaire sont renforcés en vue d'une meilleure gestion des ressources dans la Zone d'Intervention .

2.1 Mener une étude sur la capacité des COGES à gérer les ressources de l'école et une évaluation des besoins des COGES en renforcement des capacités en gestion des ressources.

2.2 Elaborer un module de formation sur le renforcement des capacités des COGES en gestion des ressources.

2.3 Appuyer la mise en œuvre des formations des COGES en gestion des ressources.

2.4 Appuyer les activités des COGES dans la gestion des ressources.

2.5 Exécuter l'évaluation des interventions.

2.6 Faire des recommandations au Ministère sur le rôle des COGES dans la gestion des ressources de l'éducation.

Résultat 3 : des stratégies pour renforcer les attributions des COGES dans un système éducatif décentralisé sont développées et mises en œuvre.

3.1 Vulgariser et partager les résultats des activités du Projet aux réunions des PTF.

3.2 Faire des recommandations et appuyer la planification pour le développement de l'éducation à travers les COGES.

3.3 Appuyer le renforcement des capacités dans la gestion des COGES au niveau central.

5.3 Mesures à prendre par la JICA

(1) Envoi d'experts

Les deux Parties ont convenu de l'envoi de quatre (4) experts à longue durée pour la mise en œuvre du Projet dans les domaines suivants :

- Conseiller en Chef/Conseiller en Education
- Développement de capacité
- Suivi des COGES
- Coordinateur

Remarque : En plus de ce qui est ci- haut, d'autres experts pourraient être envoyés au Niger au besoin pour une bonne mise en œuvre du Projet.

(2) Fourniture d'équipements nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

En principe, l'équipement nécessaire sera fourni par la JICA.

Remarque : les contenus, spécifications, et quantité de l'équipement ci-dessus à fournir sont à déterminer par les experts japonais et les homologues nigériens sur la base du programme annuel de travail du Projet dans la limite du budget alloué.

(3) L'allocation et le décaissement à temps du budget du Projet sur la base du partage des coûts.

5.4 Mesures à prendre par la Partie Nigérienne

« Avant le lancement de la future coopération »

Les actions suivantes sont attendues de la part de la Partie Nigérienne AVANT le lancement de la future coopération.

ARL

Saf

(1) Renforcement de l'organisation de la politique des COGES et mise en œuvre au niveau central avant le lancement de la future coopération.

Sur la base des résultats de l'évaluation du Projet, l'Equipe a proposé à la partie Nigérienne de renforcer la capacité organisationnelle de la structure qui est responsable de la politique des COGES et de sa mise en œuvre.

Vu que le gouvernement du Niger est actuellement dans un processus de restructuration du MEN/A /PLN,

Il est fortement recommandé à la Partie Nigérienne de prendre les mesures nécessaires à temps afin de ne pas perdre cette opportunité. L'Equipe attend de la Partie Nigérienne qu'elle considère les points suivants dans le dispositif institutionnel :

- a. L'ancienne Cellule de Promotion des COGES (CP.COGES), doit être érigée en Direction dans le futur. Cette Direction doit avoir des divisions avec des cahiers de charge bien clairs.
- b. Pendant la phase de transition, la CP.COGES devient une Coordination composée de services avec des cahiers de charge bien clairs.

Les services pourraient être:

- 1) service renforcement des capacités des COGES/FCC
- 2) service suivi des COGES/FCC
- 3) service activités innovatrices pour l'amélioration de l'éducation..

- c. Augmentation du nombre du personnel afin de remplir certaines tâches.

Puisque les COGES sont mis en place dans toutes les écoles du pays et qu'un mécanisme d'appui à ces derniers au niveau régional est instauré, il s'avère important de renforcer la capacité au niveau central. L'Equipe demande fortement à la Partie Nigérienne de matérialiser officiellement le renforcement du dispositif institutionnel ci-dessus avant le lancement du futur Projet.

Le futur Projet appuiera le renforcement des capacités du personnel de la structure de gestion des COGES. En vue de concrétiser le transfert des compétences et la technique, les différents Services de la Coordination de Promotion des COGES doivent travailler en étroite collaboration avec l'équipe du Projet.

(2) L'allocation et le décaissement à temps du budget du Projet sur la base du plan de partage des coûts.

Les deux parties ont convenu que pour une pérennisation de la politique des COGES, il est important que la Partie Nigérienne prévoit dans le futur, un fonds pour le suivi des COGES dans le budget national. L'Equipe a proposé que la Partie Nigérienne affecte les coûts récurrents nécessaires pour le suivi régional et national des COGES au cours de la mise en œuvre du Projet. La partie nigérienne examinera comment le budget des COGES peut être utilisé pour répondre aux exigences du suivi des COGES en étroite collaboration avec le Projet.

(3) Elaboration des politiques de décentralisation dans le prochain programme sectoriel (2012-2020)

Comme indiqué dans les recommandations, le Gouvernement du Niger est dans le processus d'élaboration d'un programme sectoriel (2012-2020) qui fera suite au PDDE (2003-2012) . Bien que la note stratégique du prochain programme sectoriel soit complète abordant diverses questions sur l'éducation au Niger, des activités et actions concrètes pour la mise en œuvre attendent d'être développées. La décentralisation du système éducatif a été un problème pour le Niger depuis un certain temps, et il est nécessaire que le prochain Programme Sectoriel montre la voie pour entrer dans la prochaine décennie. L'Equipe propose que la Partie Nigérienne puisse insérer la manière dont le Gouvernement va promouvoir la décentralisation du système éducatif du Niger y compris la manière dont il entend utiliser les COGES pour une meilleure prestation de service et de gestion de l'école dans le nouveau Programme Sectoriel (2012-2020), afin que le futur Projet puisse appuyer les efforts du Gouvernement à matérialiser le système éducatif décentralisé afin d'avoir un impact sur les écoles à travers les COGES.

« Pour la mise en œuvre »

Les actions suivantes sont attendues de la Partie Nigérienne dans le processus de mise en œuvre.

(4) Désignation du personnel homologue

Les deux parties ont convenu de fournir le personnel suivant :

- Président : le Secrétaire Général du Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEN/A/PLN)
- Le Directeur Général de la Scolarisation MEN/A/PLN
- Le Directeur Général de la Formation et des Curricula MEN/A/PLN
- Le Directeur des Etudes et de la Programmation, MEN/A/PLN
- Le Directeur des Statistiques MEN/A/PLN
- Le Directeur de la Promotion des COGES MEN/A/PLN*
**Provisoirement défini, nous espérons l'actuel CP/COGES sera élevé au niveau de Direction comme l'a suggéré.*
- Les Directeurs Régionaux de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEN/A/PLN)

Le Directeur des Etudes et de la Programmation (DEP) est responsable de la Coordination globale entre le MEN/A/PLN et le Projet. Il sera aussi responsable de l'intégration des activités et des résultats du Projet dans les Programmes du MEN/A/PLN. A cet effet, la Direction nommera un point focal pour collaborer avec le Projet.

(5) Fourniture de terrain et d'autres aménagements nécessaires à la mise en œuvre du Projet.

Les deux parties ont convenu de ce qui suit :

- Les bureaux et autres aménagements aux experts japonais
- Autres aménagements convenus d'un commun accord nécessaires à la mise en œuvre du Projet

5.5 Organisation de la mise en œuvre du Projet

(1) Comité Mixte de Coordination

(1) -1. Attributions

Le Comité Mixte de Coordination (CMC) sera mis en place en vue d'une mise en œuvre souple du Projet. Le CMC se réunira deux fois par an ou chaque fois que de besoin. Les principales attributions du CMC sont les suivantes :

- Veiller à assurer la mise en œuvre du Projet
- Formuler le Plan Opérationnel Annuel
- Examiner la progression globale du Projet
- Echanger sur toutes questions importantes survenant de la mise en œuvre du Projet ou en connexion avec celle-ci

(2) -2. Composition

a. Président : le Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEN/A/PLN) (Coordinateur National du Projet)

b. Membres

Partie Nigérienne

- 1) Le Directeur Général de la Scolarisation MEN/A/PLN
- 2) Le Directeur Général de Formation et Curricula MEN/A/PLN
- 3) Le Directeur des Etudes et de la Programmation MEN/A/PLN
- 4) Le Directeur des Statistiques MEN/A/PLN
- 5) Le Directeur de Promotion des COGES MEN/A/PLN*

*Provisoirement défini on espère que l'actuelle CP/COGES sera élevée au niveau de direction comme l'a suggéré l'équipe

- 6) Autres personnes concernées, à proposer par le MEN /A/PLN

Partie Japonaise

- 7) Représentant Résident JICA Niger
- 8) Experts japonais du Projet
- 9) Membres de l'Equipe de la mission de la JICA (si nécessaire)
- 10) Autres personnes concernées, à proposer par la JICA (si nécessaire)

5.6 Cadre Logique du Projet (PDM)

Les deux parties discutent et confirment le projet de PDM qui est à l'ANNEXE I

5.7 Plan d'Opération (PO)

Les deux parties discutent et confirment le projet de PO qui est en ANNEXE II

5.8 Questions pendantes

La Partie Nigérienne et l'Equipe conviennent de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir le calendrier provisoire ainsi qu'il suit :

Décembre 2011-janvier 2012	Discussions sur les questions restantes
Jusqu'à la fin de janvier	Confirmation des actions prise par le MEN/A/PLN
Mars 2012	Signature du Compte Rendu des Discussions
Avril-mai 2012	Démarrage du Projet

AL

Sady

ANNEXE 1. Projet du cadre logique (PDM)

SCHEMA D'ELABORATION DU PROJET (PDM) Pour l'Appui à l'Amélioration de la Gestion des Etablissements Scolaire à travers la Participation Communautaire (Ecole Pour Tous) Phase II

Titre du Projet: Appui à l'Amélioration de la Gestion des Etablissement Scolaire à travers la Participation Communautaire (Ecole Pour Tous) Phase II

Zone cible: Toutes les régions (Niamey, Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi, Zinder, Agadez, Diffa)

Groupe cible: Parents/membres de la communauté, directeurs d'écoles, enseignants des écoles, et administrateurs régionaux de l'éducation

PDM proposé v.130109

Durée : 1er Août 2007 – 31 Juillet 2010 (3 ans)

Indicateurs proposés v.020709

RESUME NARRATIF	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	MOYENS DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
OBJECTIF GLOBAL La qualité et l'accès à l'éducation de base sont améliorés par la gestion de l'école à travers la participation communautaire	Amélioration dans le taux de scolarisation Amélioration dans le taux de redoublement Amélioration dans le taux d'abandon Amélioration dans le taux d'achèvement	Statistiques MEN	
OBJECTIF DU PROJET La structure chargée de la mise en place des COGES fonctionnels et durables est renforcée afin qu'ils soient effectifs sur l'étendue du territoire	<ol style="list-style-type: none"> 1 80% des COGES des écoles ont été mis en place à travers l'élection démocratique. 2 90% des COGES des écoles ont soumis leurs plans d'actions à leurs Fédérations Communales des COGES (FCC) respectives. 3 80% des COGES des écoles ont soumis leurs bilans annuels du plan d'actions à leurs FCC respectives. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Rapports des PF de COGES 2 Rapport de suivi de COGES 3 Rapport de suivi de COGES 	La politique éducative du Niger qui donne de l'importance au COGES n'a pas changé
RESULTATS 1 Les capacités des acteurs par rapport aux COGES sont développées et renforcées à tous les niveaux	<ol style="list-style-type: none"> 1-1 90% des points focaux et des observateurs relais de COGES ont reçu une série de formations sur la mise en place de COGES et la planification des activités des COGES. 1-2 Plan de formation élaboré pour chaque région 1-3 90% des directeurs d'écoles dans les six (6) régions ont reçu une formation sur la mise en place de COGES. 1-4 90% des délégués des COGES dans les six (6) régions ont reçu une formation sur la planification des activités des COGES. 1-5 Amélioration faite en stratégie de COGES locaux et FCC 	<ol style="list-style-type: none"> 1-1 Rapport de la formation des formateurs 1-2 Plans de formation élaborés 1-3 Rapports des PF de COGES 1-4 Rapport de la formation des formateurs 1-5 Document de stratégie de COGES révisé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les écoles n'ont pas connu de perturbation importante ➤ La situation de pauvreté des ménages ne s'empire pas

2 Un système durable de suivi de COGES est mis en place	2-1 Validation du modèle de FCC 2-2 100% des communes du pays disposent d'une FCC dont les membres de bureau sont élus démocratiquement. 2-3 Au moins 10 réunions mensuelles des OR se sont tenues par an dans chaque région. 2-4 80% des FCC ont tenu au moins 3 Assemblées Générales (AG) et 6 réunions de bureau en 2009/2010 2-5 80% des FCC ont mis en œuvre au moins une activité thématique en 2009/2010	2-1 Rapport de l'atelier national sur les FCC 2-2 Rapports des PF de COGES 2-3 PV fait par les points focaux de COGES 2-4 Rapports des Points Focaux de COGES 2-5 Rapports des Point Focaux de COGES	
3 Un modèle d'amélioration des activités scolaires menées par les COGES est mis en place	3-1 50 PV de création de jardins d'enfants communautaires ont été collectés dans les régions de Tahoua et Zinder, respectivement en 2008/2009 et en 2009/2010. 3-2 50 jardins d'enfants communautaires ont été initiés et gérés par les COGES dans les régions de Tahoua et Zinder, respectivement en 2008/2009 et en 2009/2010. 3-3 Validation du modèle de jardin d'enfants communautaire 3-4 90% des FCC des régions ayant organisé des fora ont tenu une AG de restitution du forum régional	3-1 PV élaborés 3-2 Rapport et/ou statistique des Inspecteurs de l'éducation préscolaire (IEP) 3-3 Rapport de la direction préscolaire du modèle type de jardin d'enfants communautaire 3-4 PV des AG au niveau des FCC	

AR

ACTIVITES	CONTRIBUTIONS		
	JAPON	NIGER	
1-1 Organiser un atelier d'internalisation relatif au COGES pour les administrateurs locaux (ex. DREN, Inspecteurs, etc.) 1-2 Appuyer l'organisation de la formation des formateurs en faveur, des points focaux et des observateurs relais de COGES sur l'élection démocratique, la planification et la mise en oeuvre des plans d'action d'école et sur la gestion financière 1-3 Appuyer la C.P.COGEs, les Observateurs relais de COGES et les ONG en élaboration de plan de formation 1-4 Appuyer les Points focaux, les Observateurs Relais de COGES et les ONG sur la conduite des formations sur la mise en place des COGES et sur l'élaboration et la mise en oeuvre des plans d'action scolaires 1-5 Appuyer la C.P.COGEs à peaufiner la stratégie de COGES et FCC	(a) Affectation d'experts japonais 1) Experts à long terme • Chef du Projet / Conseiller Technique en éducation • Chargé de Suivi des COGES et FCC • Chargé de développement des initiatives des COGES • Coordonnateur / Développement de capacité 2) Experts à court terme en cas de besoin (b) Fourniture d'équipement: véhicule(s) pour le suivi, mobylettes, etc. (en cas de besoin) (c) Allocation du coût de mise en oeuvre du Projet (d) Autres	(a) Affectation des personnels - Directeur Général de l'Education de Base, Ministère de l'Education Nationale(MEN) - Coordonnateur national de la C.P.COGEs, - Directeurs Régionaux de l'Education Nationale (DREN), (b) Fourniture de bureaux (c) Allocation du coût de mise en oeuvre du Projet	➤ La situation de la sécurité ne se détériore pas sur l'étendue du territoire. ➤ Le fonds du projet du « fonds de contrepartie » alloué pour faire le suivi des activités des FCC est régulièrement versé aux comptes des DREN.
			Condition préalable
2-1 Réviser les manuels sur la mise en place et le suivi de FCC 2-2 Appuyer la C.P.COGEs à organiser un atelier national de validation le modèle de FCC 2-3 Conduire une formation pour les membres de COGES sur la mise en place des FCC 2-4 Appuyer les Points Focaux et Observateurs relais en ce qui concerne la tenue des réunions mensuelles au niveau régional 2-5 Appuyer l'élaboration d'un système de rapportage de COGES du niveau de l'école au niveau national 2-6 Organiser des ateliers de partage d'expérience 2-7 Organiser des fora régionaux des FCC 3-1 Mener une enquête de besoins sur l'activité scolaire du jardin d'enfants communautaire dans les régions de Tahoua et Zinder 3-2 Appuyer l'activité scolaire du jardin d'enfants communautaire dans des écoles pilotes des régions de Tahoua et Zinder 3-3 Appuyer la compilation des documents sur le modèle d'amélioration de l'activité scolaire du jardin d'enfants communautaire. 3-4 Appuyer l'organisation des séminaires pour partager mutuellement les expériences d'amélioration d'activité scolaire du jardin d'enfants communautaire 3-5 Organiser des fora régionaux des FCC 3-6 Appuyer l'organisation des réunions des inspecteurs 3-7 Appuyer l'initiative des COGES locaux à travers les FCC pour atteindre des buts des campagnes			La politique de COGES existe

Saf

ANNEXE 2 Contribution du Projet

2-1. Liste des experts japonais

(1) Liste des experts de longue durée

No.	Nom	Domaine	Du	Au
1	M. Masahiro Hara	Conseiller en Chef/ Conseiller en Education	1 août 2007	1 août 2008
2	Mme Hiroko Miura	Conseiller en Chef/ Conseiller en Education	25 Juin 2008	31 juillet 2010
3	M. Kimikazu Onoue	Suivi COGES	1 août 2007	29 Mars 2008
4	Mme Akiko Kageyama	Promotion des initiatives des COGES (Plans d'actions des Ecoles)	27 Sept 2007	27 Déc 2009
5	Mme Junko Nakazawa	Renforcement des Capacités/ Coordinateur	1 Août2007	30 Juillet 2009
6	M. Nobuhiro Kunieda	Suivi COGES	10 Mars 2008	31 Juillet 2010
7	Mme Nana Kondo	Renforcement des Capacités/ Coordinateur	28 Juin 2009	31 Juillet 2010
8	M. Masahiro Hara	Conseiller en Chef/ Conseiller en Education	21 Juillet 2010	31 Jan 2012
9	Mme Rie Ode	Coordinateur/ Formation	21 Juillet 2010	20 Août 2011
10	Mme Akiko Kageyama	Suivi COGES	17 Juillet 2010	31 Janvier 2012

(2) Liste des Experts à Court terme

No	Nom	Domaine	De	Au
1	Mme Minako Morimoto	Administration Scolaire Locale	2 Jan 2008	26 Fev. 2008
2	Mme Mayu Shimizu	Coordinateur	15 Juin 2010	16 Août 2010
3	M. Haruo Ito	Evaluation de l'Education Scolaire	10 Juin 2011	31 Juillet 2011

ANNEXE 2-2. Liste des Principaux Equipements et Machines fournis par la JICA

Item	Spécification (Modèle Nom/No, Fabricant)	Quantité	Prix unitaire (NGN)	Sous Total	Date de Livraison	Beneficiaires	Condition
Climatiseur	SHARP 2HP	2	435,000	870,000	Nov. 13 2007	Niamey, Konni	bonne
Imprimante	HP F 2180 Color	3	127,500	382,500	Nov. 13 2007	Niamey, Konni	Besoin en réparation
Imprimante Laser	HP 5550 DN Color	1	2,995,000	2,995,000	Jan. 18 2008	Niamey	Bonne
Coffre-Fort	100kg	1	350,000	350,000	Nov. 14 2007	Konni	Bonne
Machine Fax	Panasonic KX- FP series	1	230,000	230,000	Nov. 28 2007	Konni	Bonne
Photocopieur	TOSHIBA e- studio165	1	1,883,193	1,883,193	Nov. 19 2007	Niamey	Bonne
Bloc notes PC	Potable HP processor Intel Celeron M	1	650,000	650,000	Dec. 4 2007	Niamey	Bonne
Ordinateur PC	HP Compaq	1	820,000	820,000	Dec. 4 2007	Niamey	Bonne
UPS	UPS800VA	1	120,000	120,000	Dec. 4 2007	Niamey	Bonne
Motos e	SUZUKI TF125	9	1,700,000	15,300,000	Dec. 13 2008	Tahoua	Bonne
Bloc notes PC	HP 530	2	680,000	1,360,000	Mar. 3 2008	Niamey	Bonne
Véhicule	Toyota Land Cruiser HZJ 76L	1	21,000,000	21,000,000	July 15 2008	Niamey	Bonne
Véhicule	Toyota Land Cruiser HZJ 76L	1	21,000,000	21,000,000	Aug. 1 2008	Niamey	Bonne
Véhicule	Toyota Land Cruiser VDJ 200L	1	34,000,000	34,000,000	Mar. 31 2009	Niamey	Bonne
Véhicule	Toyota Prado LJ 120	1	21,500,000	21,500,000	July 3 2009	Niamey	bonne

AN

Suf

ANNEXE 2-3. Liste des Homologues formés au Japon

(1) . Liste des Homologues formés au Japon

No	Nom	Fonction	Titre du cours	Lieu	Du	Au
1	Marou Amadou	Directeur Général de l'éducation de base du MEN	Etude sur l'amélioration de l'éducation de la formation des formateurs Cours pour les francophones des pays africains	Osaka	nov. 2008	déc. 2008
2	Ali N'Diaye Ibrahim	Directeur régional de la direction régionale de l'éducation nationale /Zinder	Etude sur l'amélioration de l'éducation de la formation des formateurs Cours pour les francophones des pays africains	Osaka	nov. 2008	déc. 2008
3	Damana Issaka	Coordonnateur National C/P COGES	Etude sur l'amélioration de l'éducation de la formation des formateurs Cours pour les francophones des pays africains	Osaka	Nov. 2009	Déc. 2009
4	Yeya Dan Inna	Directeur Régional Adjoint de la direction régionale de l'éducation/ Niamey	Etude sur l'amélioration de l'éducation de la formation des formateurs Cours pour les francophones des pays africains	Osaka	Nov. 2009	Déc. 2009

ANNEXE 2-4. Liste des Homologues Nigériens

N o.	Nom	Fonction
1	Barmou Slifou	Secrétaire-Général, Ministère de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale (MEN/A/PLN) National Coordinator of the Project
2	Moumouni Moussa	Directeur- Général de la Scolarisation, MEN/A/PLN
3	Aboubacar Sidikou Gado	Directeur- Général de la Formation et des Curricula, MEN/A/PLN
3	Abdourahamane Daouda	Directeur, Direction des Etudes et de la Programmation, MEN/A/PLN
4	Damana Isaka	Coordinateur National de CP/COGES, MEN/A/PLN
5	Mamadou Gati	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Agadez
6	Djibo Hima	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Diffa
7	Abdou Amani	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Dosso
8	Mamadou Tiémogo	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Niamey
9	Mahamane Boukar Kolimi	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Maradi
10	Arima Chégou	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Tahoua
11	Yayé Abdramane Touré	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Tillabéri
12	Barou Chékaraou	Directeur, Office Régionale de l'Education National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale /Zinder

ANNEXE 2-5. Liste des terrains, Bâtiments et Aménagements

No.	Bâtiments/Aménagements
1	Bureau du Projet (Niamey)
2	Bureau du Projet (Konni) *

* Le Bureau du Projet dans la Région de Tahoua (Konni) a été fermé en Décembre 2009 suite au départ de l'Expert Japonais..

